

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ Cette fiche de données de séquilée : 417 11

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de : Canada SIMDUT 2015 qui comprend la Loi sur les Produits Dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)

Date d'émission 04-nov.-2022 Date de révision 10-juil.-2023 Numéro de révision 1.01

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit FBN Fluroxypyr 180 EC

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit PMRA Reg. No.: 34831

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Utiliser uniquement comme indiqué sur l'étiquette du produit

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fournisseur

Farmers Business Network Canada, Inc. 120D 1st Street SW Box 5607 High River, Alberta T1V 1M7 1-844-200-FARM (3276)

Courriel regulatory@farmersbusinessnetwork.com

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

Numéro de téléphone en cas

d'urgence

No de téléphone de Chemtrec :+1 703 527-3887 (International) ou 1 800 424-9300

(Amérique du Nord)

Urgences sanitaires 24/7 : appelez le 800 858-7378 (National Pesticide Information Center -

centre national d'information sur les pesticides)

2. Identification des dangers

Classification

Liquides inflammables	Catégorie 4
Danger par aspiration	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Liquide combustible

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires



Conseils de prudence - Prévention

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Conseils de prudence - Réponse

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser une poudre extinctrice, du CO2, une pulvérisation d'eau ou mousse ordinaire pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Provoque une légère irritation cutanée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Naphta (pétrole), aromatique lourd	64742-94-5	60 - 70	-	
O-(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro-2-pyridyloxy)acéta te de méthylheptyle		20 - 30	-	
Dodécylbenzènesulfonate de calcium	26264-06-2	1 - 5	-	
Huile de ricin, éthoxylée	61791-12-6	1 - 5	-	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Date de révision: 10-juil.-2023 FBN Fluroxypyr 180 EC

Une consultation médicale immédiate est requise. Présenter cette fiche signalétique au Conseils généraux

médecin traitant.

Inhalation L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la

respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Déplacer à l'air frais. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin. Un œdème

pulmonaire retardé peut se produire.

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, Contact avec les yeux

pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés.

DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS Ingestion

ET CAUSER DES LÉSIONS. NE PAS faire vomir. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Rincer la bouche.

Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter

immédiatement un médecin.

Équipement de protection

premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est individuelle pour les intervenants en conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. Un contact prolongé peut causer

une rougeur et une irritation.

Effets d'une exposition Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique

à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau.

Produits de combustion dangereux Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures non brûlés (fumée).

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun. Sensibilité à la décharge Oui.

électrostatique

Numéro de FS UL-GCS-186 Page 3/10

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention **et précautions spéciales pour les** complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle. **pompiers**

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection

individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter

l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit

déversé. S'assurer une ventilation adéquate.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiquer

loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière

absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou la bruine. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques. Utiliser avec une ventilation locale.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder sous clef. Conserver hors de la portée

des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'expositionSous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des

limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation

particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Lunettes de protection à fermeture étanche. Protection des yeux/du visage

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En **Protection respiratoire**

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent pas être contenus. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Tenir à l'écart des drains, des égouts, des fossés et des cours d'eau.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique Liquide Couleur Jaune clair Caractéristique Odeur

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

5.92 Hq

Point de fusion / point de

congélation

Point initial d'ébullition et plage

d'ébullition

Point d'éclair

71 °C / 159.8 °F

Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Inflammabilité Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité

ou d'explosivité Pression de vapeur Densité de vapeur relative

Densité relative Solubilité dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage

Température d'auto-inflammation Température de décomposition

Viscosité cinématique

7.42 - 7.87 mPa s @20°C Viscosité dynamique

Autres renseignements

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible.

Propriétés comburantes Aucun

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible Masse moléculaire Aucun renseignement disponible

Numéro de FS UL-GCS-186

Teneur en COV Aucun renseignement disponible

Masse volumique du liquide 0.995 g/mL

Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles. Matières incompatibles.

Matières incompatibles Agents comburants.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un cedème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des

voies respiratoires.

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

causer une irritation.

Contact avec la peau L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Aucune donnée

de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une légère

irritation cutanée.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut

être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. Un contact prolongé peut causer

une rougeur et une irritation.

Toxicité aiguë .

Mesures numériques de la toxicité

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Naphta (pétrole), aromatique lourd	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 590 mg/m³ (Rat)4 h

64742-94-5			
O-(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro -2-pyridyloxy)acétate de méthylheptyle 81406-37-3	= 3162 mg/kg (Rat)	-	-
Dodécylbenzènesulfonate de calcium 26264-06-2	1086 - 1980 mg/kg (Rat)	-	-
Huile de ricin, éthoxylée 61791-12-6	-	> 2000 mg/kg (Rat)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une légère irritation cutanée.

oculaire

Lésions oculaires graves/irritation Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Danger par aspiration

12. Données écologiques

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Naphta (pétrole), aromatique lourd 64742-94-5	- -	LC50: =19mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =2.34mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =1740mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =45mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =41mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =0.95mg/L (48h, Daphnia magna)
Dodécylbenzènesulfonate de calcium 26264-06-2	-	LC50: =10.8mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	-
Huile de ricin, éthoxylée 61791-12-6	-	LC50: >45mg/L (96h, Danio rerio)	-	-

Persistance et dégradation

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Naphta (pétrole), aromatique lourd 64742-94-5	6.5
Huile de ricin, éthoxylée 61791-12-6	4.297

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD Non réglementé / Non dangereux

L'expédition par voie terrestre par voie routière ou ferroviaire n'est pas réglementée comme une marchandise dangereuse tant que l'emballage respecte toutes les exigences du TMD.

*Aucune marque, étiquette, pancarte ou document d'expédition ne s'applique selon TMD 1.45.1, mais peut être utilisé pour faciliter le transport multimodal impliquant l'OACI (IATA)

ou l'OMI

<u>IATA</u>

Non réglementé pour les quantités inférieures à 5 litres par récipient individuel. Voir IATA

SP A197 UN3082

Numéro UN ou numéro

d'identification

Désignation officielle de transport de l'ONU

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Nom technique de l'IATA

III

Naphta (pétrole), aromatique lourd, O-(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro-2-pyridyloxy)acétate

Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.

de méthylheptyle

Désignation UN3082, Matières dangereuses du point de vue de l'environnement, liquides, n.s.a.

(Naphta (pétrole), aromatique lourd, O-(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro-2-pyridyloxy)acétate

de méthylheptyle), 9, III

Dispositions particulières

Code ERG

A97, A158, A197

9L

IMDG Non réglementé pour les quantités inférieures à 5 litres par récipient individuel. Voir IMDG

2.10.2.7 UN3082

Numéro UN ou numéro

d'identification

Désignation officielle de

transport de l'ONU

MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDES,

N.S.A. 9

Classe (s) de danger relatives

Numéro de FS UL-GCS-186

au transport

Groupe d'emballage

Nom technique de l'IMDG Naphta (pétrole), aromatique lourd, O-(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro-2-pyridyloxy)acétate

de méthylheptyle

Polluant marin P

Polluant marin Naphta (pétrole), aromatique lourd, O-(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro-2-pyridyloxy)acétate

de méthylheptyle

Désignation UN3082, MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT,

LIQUIDES, N.S.A. (Naphta (pétrole), aromatique lourd,

O-(4-amino-3,5-dichloro-6-fluoro-2-pyridyloxy)acétate de méthylheptyle), 9, III, Polluant

marin

Dispositions particulières 274, 335, 969 EmS-N° F-A, S-F

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2Inflammabilité 2 Instabilité 0 Dangers particuliers - Protection individuelle X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur plafond Valeur limite maximale * Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification

Numéro de FS UL-GCS-186

and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique Organisation mondiale de la Santé

Date d'émission 04-nov.-2022

Date de révision 10-juil.-2023

Note de révision Sections de la FS mises à jour: 1.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique